

**ARTICLE HORS
THESE**

sjfactor.com/passport.php?id=22416

Buscar por Título o ISSN:

Evaluación del SJIF a solicitud

El equipo editorial que decida utilizar esta opción recibirá el Valor SJIF en un plazo de 7 días.

Panel de editores del SJIF

Registro diario - (Servicio gratuito)
en una base de datos de revistas científicas de prestigio y valoración.

Administrar diario - (Servicio gratuito)
Esta acción le permite colocar información sobre la revista, editores, editorial, etc.

Clasificación de la revista SJIF

Lista completa de revistas de la base de datos SJIFactor.com. Actualmente contiene más de **26 000 revistas** de todo el mundo.


DJIBOUL, Revista de Artes-Comunicación, Letras, Ciencias Humanas y Sociales

SJIF 2026:	Evaluación previa SJIF
En evaluación	2025: No indexado
Año: Multidisciplinar	2024: 6.828
Verión evaluada: online	2023: 5.675
	2022: 4.500

La revista está indexada en:

SJIFactor.com

Información básica

Título principal	DJIBOUL, Revista de Artes-Comunicación, Letras, Ciencias Humanas y Sociales
ISSN	1799-0031 (E) / 1710-4249 (P)
URL	http://djiboul.com
País	 Costa de Marfil
Frecuencia	Semestral

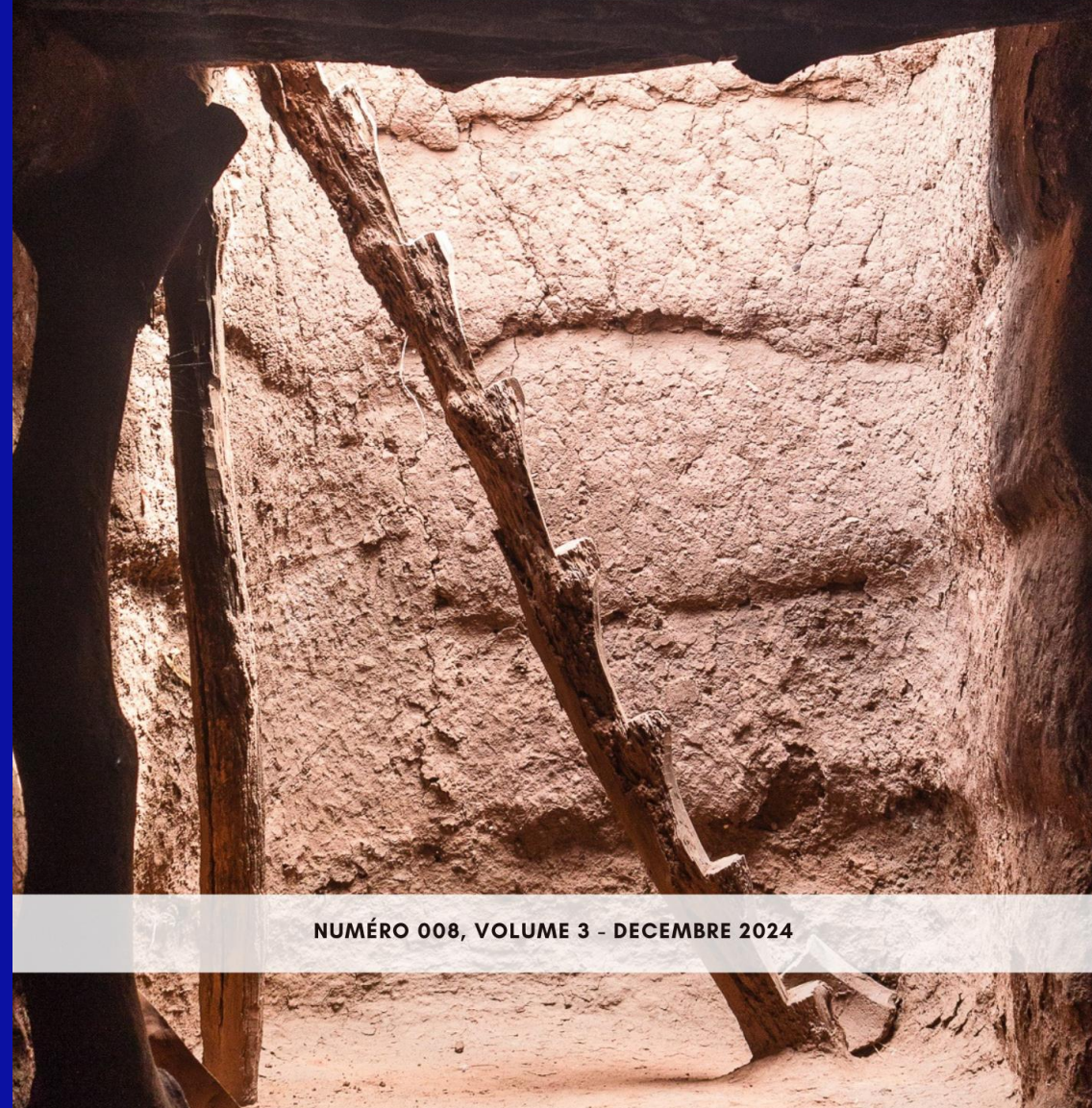
28°C 11/01/2026

ISSN 2710-4249
E-ISSN 2789-0031



DJIBOUL

REVUE SCIENTIFIQUE DES ARTS - COMMUNICATION, LETTRES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES



NUMÉRO 008, VOLUME 3 - DECEMBRE 2024

N°008, Vol.3
Décembre 2024

Revue Scientifique des Arts-Communication, Lettres,
Sciences Humaines et Sociales

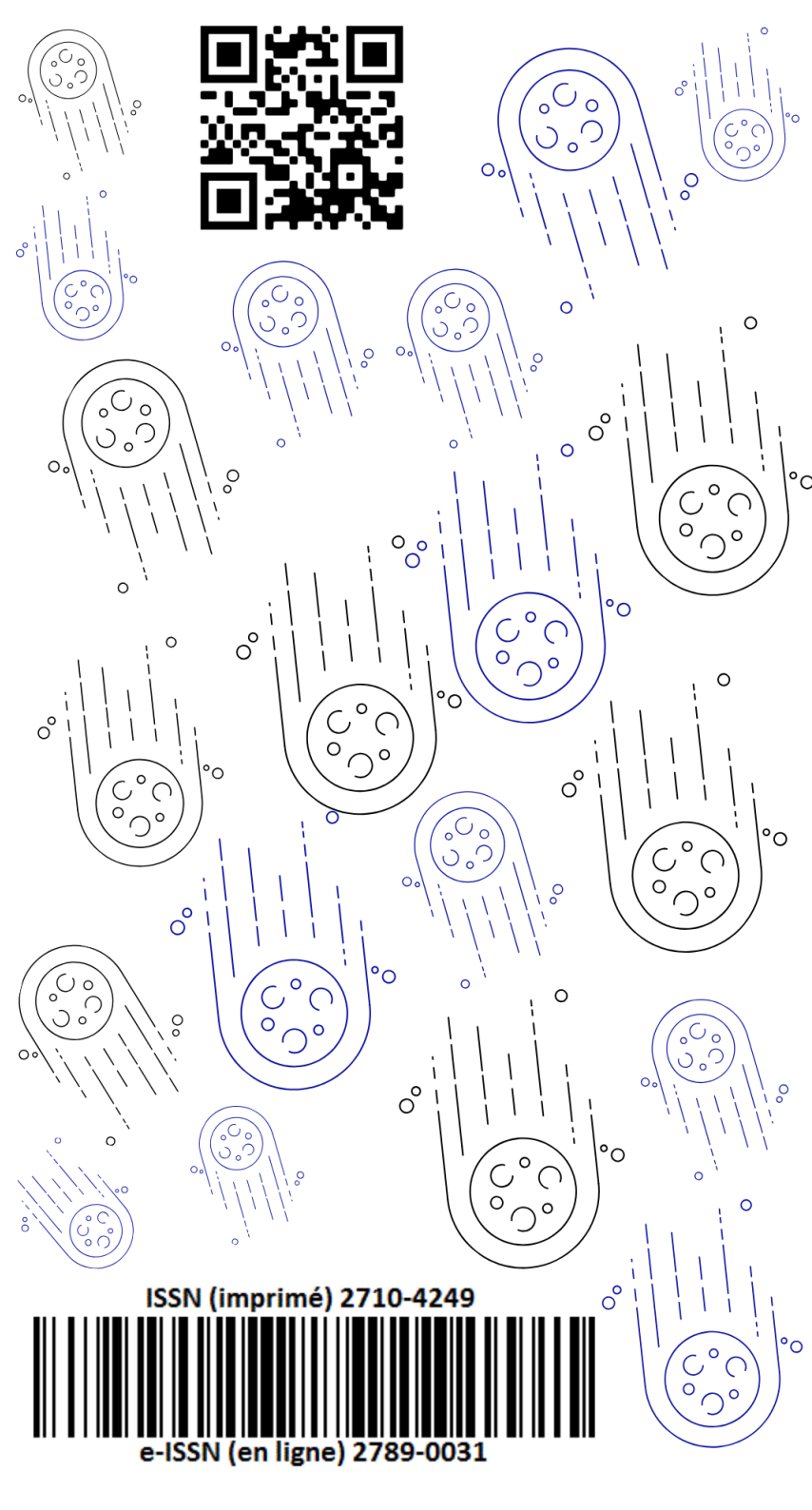
DJIBOUL



ISSN (imprimé) 2710-4249



e-ISSN (en ligne) 2789-0031



RÉFÉRENCEMENT ET INDEXATION

REFERENCING AND INDEXING



TOGETHER WE REACH THE GOAL



Elektronische
Zeitschriftenbibliothek



FACTEUR D'IMPACT/ IMPACT FACTOR

Évaluation SJIF

2020 : 3,574

2021 : 3,505

2022 : 4.906

2023 : 5.679

SJIFactor.com

2024: 6.829



Catalogue *plus*



DJIBOUL | Revue Scientifique des Arts-Communication, Lettres, Sciences Humaines et Sociales

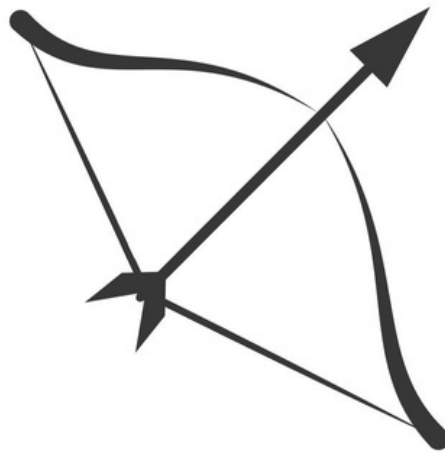
ISSN 2710-4249
e-ISSN-2789-0031

<http://djiboul.org/>

revue.djiboul@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Revue Djiboul



Périodique : Semestriel

ÉDITEUR

DJIBOUL 

- *Sous-direction du dépôt légal, 2ème Trimestre 2021*
- *Dépôt légal n°17472 du 07 mai 2021*

ADMINISTRATION REVUE DJIBOUL

DIRECTEUR DE PUBLICATION

HIEN SIE, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIRECTEUR DE REDACTION

SIB SIE JUSTIN, UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SECRETARIAT DE REDACTION

AKAKPO-AHIANYO DIGO ENYOTA KOFITSÈ DZAMESI, UNIVERSITÉ DE LOMÉ, TOGO

BOUAKI KOUADIO BAYA, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

DIOMANDE ABDOUL SOUALIO, UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY, CÔTE D'IVOIRE

EL HADJI KONE YAYA, UNIVERSITÉ D'OTTAWA, CANADA

KONE TENON, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUADIO PIERRE ADOU KOUAKOU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

KOUROUMA KASSOUM, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

NACOULMA BOUKARÉ, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE KOUDOUGOU, BURKINA FASO

SEA SOUHAN MONHUET YVES, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

TIROGO ISSOUFOU FRANÇOIS, UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO, BURKINA FASO

BOUTISANE OUTHMAN, UNIVERSITÉ MOULAY ISMAIL, MAROC

NÈMA DIAKITE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

CHRISTAKIS CHRISTOFI, UNIVERSITÉ DE CHYPRE

MICHÈLE LOUVRANCE FOTSING MAKOUEGHA, UNIVERSITÉ DE GAROUA, CAMEROUN

SAMEDI KOYE, UNIVERSITÉ DE MOUNDOU, TCHAD

ASSISTANTS ADMINISTRATIFS

AGNISSONI KOUASSI SIDOINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

SIB SIE LEO WILFRIED, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY, CÔTE D'IVOIRE

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

ABOLOU	Camille Roger	Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
ADJERAN	Moufoutaou	Université d'Abomey-Calavi, Bénin
AHOUA	Firmin	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
ASSANVO	Amoikon Dyhie	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
BOGNY	Yapo Joseph	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
BANGOU	Francis	Université d'Ottawa, Canada
GBAKRE	Andoh Jean-Marie	Université Péléforo-Gbon-Coulibaly, Côte d'Ivoire
GOA	Kacou	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
GORAN	Koffi Modeste	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
HIEN	Amélie	Université Laurentienne, Canada
KABORE	Bernard	Université Joseph Ki-ZERBO, Burkina Faso
KAMARA	Adama	Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
KAMATE	Banhouman	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
KAMBIRÉ	Bébé	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
KANTCHOA	Laré	Université de Kara, Togo
KOFFI	Elvis Gbakliat	École Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire
KOUADIO	M'Bra Kouakou D.	Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire
KOSSONOU	Kouabena Théodore	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
LANSEUR	Soufiane	Université de Béjaïa, Algérie
MALGOUBRI	Pierre	Université Joseph Ki-ZERBO, Burkina Faso
NAIMA	Guendouz-Benammar	Ecole Normale Supérieur d'Oran (ENSO) - Oran, Algérie
N'DONGO - I.	Yvon Pierre	Université Marien Ngouabi, Congo Brazzaville
OMBENI KIKUKAMA	Monzat	Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (ISP -BUKAVU), RDC
OUASSA	Kouaro Monique	Université d'Abomey-Calavi, Bénin
OUEDRAOGO	T. Alain	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique, Burkina Faso
PALI	Tchaa	Université de Kara, Togo
SATRA	Baguissoga	Université de Kara, Togo
SAWADOGO	Awa 2ème Jumelle	Université Joseph Ki-ZERBO, Burkina Faso
SOMÉZ.	Maxime	Université Norbert ZONGO de Koudougou, Burkina Faso
TCHABLE	Boussanlégué	Université de Kara, Togo
THIAM	Ousseynou	Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
TAPE	Jean-Martial	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
YAGO	Zakaria	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
YEO	Kanabein Oumar	Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
ZAGRE / KABORE	Edwige	Université Norbert ZONGO à Koudougou, Burkina Faso

LIGNE EDITORIALE

DJIBOUL

est un néologisme **lobiri** formé à partir de **djir** « connaître, savoir » et **bouli** « regrouper, mettre ensemble ». En un mot, **DJIBOUL** symbolise l'expression des connaissances scientifiques ou savoirs qui permettront aux contributeurs ou chercheurs d'avoir une ascension professionnelle.

L'arc et la flèche symbolisent le courage, l'adresse ou l'habileté ce qui caractérise la vision de la revue.

DJIBOUL est une revue à parution semestrielle de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Elle publie les articles des domaines des arts, communication, des lettres, des sciences humaines et sociales. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les articles soumis à la revue **DJIBOUL** sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication. Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites et le non respect des normes éditoriales entraîne le rejet du projet d'article.

Dr. SIB Sié Justin
Maître de Conférences
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

CONSIGNES AUX AUTEURS

- **Le nombre de pages minimum** : 10 pages, **maximum** : 18 pages
- **Interligne** : 1.15.
- **Numérotation numérique** : chiffres arabes, en bas et à droite de la page concernée.
- **Police** : Book Antiqua, Taille 12
- **Orientation** : portrait.
- **Marge : haut et bas** : 2,5cm, droite et gauche : 2,5cm.

MODALITES DE SOUMISSION

Tout manuscrit envoyé à la revue **DJIBOUL** doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous et envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : revue.djiboul@gmail.com .

- **Titre** : La première page doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et Noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète.
- **Résumé** : Le résumé ne doit pas dépasser 300 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Mots-clés** : Ils ne doivent pas dépasser cinq.
- **Introduction** : Elle doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- **Corps du sujet** : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- **Notes de bas de page** : Elles ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.
- **Citation** : Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes : En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p.223), est : « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), »

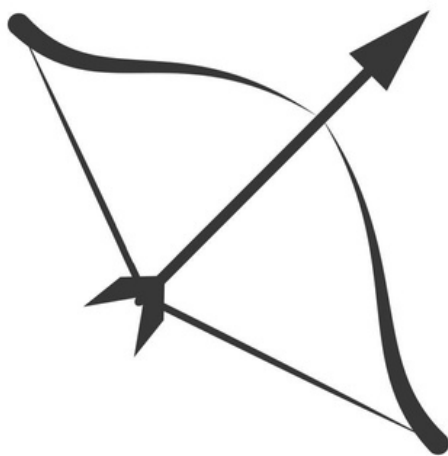
- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères.

Diakité (1985, p.105)

- **Conclusion** : Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.
- **Références bibliographiques** : Les auteurs convoqués pour la rédaction seront mentionnés dans le texte avec l'année de publication, le tout entre parenthèses.
 - **Journal** : Noms et prénoms de tous les auteurs, année de publication, titre complet de l'article, nom complet du journal, numéro et volume, les numéros de première et dernière page.
 - **Livres** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet du livre, éditeur, maison et lieu de publication.
 - **Proceedings** : Noms et prénoms des auteurs, année de publication, titre complet de l'article et des proceedings, année et lieu du congrès ou symposium, maison et lieu de publication, les numéros de la première et dernière page.

DJIBOUL

N° 008, Vol.3



Sommaire

Éditorial

COMMUNICATION & LANGUES

- | | | |
|-----|---|----|
| 01. | Ikram CHEMLALI
La pensée féministe de George Sand | 03 |
| 02. | Mouna GHALI & Taoufiq MOUEDDENE
Publicité et influence sur les réseaux sociaux : analyse des stratégies de spectacle et de séduction | 19 |
| 03. | Sedard Senghor SENGI TAMBWE
Love and Brotherhood in 'Prison Break (Season 1)' an American TV Series by Paul. T. Schewring | 35 |
| 04. | Thibaut DUBARRY
Beyond religion and politics, below neoliberalism and Marxism: the divine nemesis in the light of a new economics quantum heterodoxy regarding the business plan of a South African Pentecostal pastor in the Kayamandi township | 44 |
| 05. | Grégoire Anahet YAO & Kouadio Rodrigue KOFFI
Signs in Trump's Selected Speeches: A Linguistic Perspective from Halliday's Analytical Framework | 51 |
| 06. | Mouhamadou Moustapha THIOUNE
La configuración del tiempo y el espacio en la Segunda parte del Lazarillo de Tormes (1555): Un análisis de su influencia en la narrativa picaresca. | 69 |
-

LETTRE & LINGUISTIQUE

- | | | |
|-----|---|-----|
| 07. | Moursal MAKAYE & Marcel TAIBÉ
Représentation dramaturgique du conflit colonial. Le cas de Ngum a Jemea ou la foi inébranlable de Rudolf Dualla Manga Bell de David Mbanga Eyombwan | 82 |
| 08. | N'golo Koné SIONGO
La déhiérarchisation des genres dans la phrase française, un processus de repositionnement du féminisme au cœur du débat linguistique. | 95 |
| 09. | Samedi KOYE
Enjeux sociopolitiques, la guerre et (ré)appropriation identitaire dans L'aîné des orphelins de Tierno Monenembo | 110 |
| 10. | Adama OUÉDRAOGO
Modification des noms propres et désignation/caractérisation des acteurs politiques burkinabè | 122 |
| 11. | Lou Claudine DRI, Jean Martial TAPE & Zakiath BONOU-GBO
L'alphabétisation dans la filière avicole, facteur du développement inclusif et durable dans l'économie de la Côte d'Ivoire. | 135 |
| 12. | Marcel BAGARE & Béli Mathieu DAÏLA
L'intelligence artificielle et la (dé)construction des savoirs par la communauté scientifique : analyse de l'usage de l'application des vidéoconférences "Zoom" par les enseignants de l'ENS au Burkina | 144 |
| 13. | Sam Aristide NIAMKE & Koffi Ibrahim AMADOU
Analyse neuropsycholinguistique du comportement verbal d'enfants et d'adolescents en situation de polyhandicap : de la compréhension des mécanismes cérébraux à l'interprétation des compétences cognitives | 157 |
| 14. | Tiga Alain OUÉDRAOGO
Le système consonantique du gōdú | 171 |
-

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

- | | | |
|-----|---|-----|
| 15. | Boukari DAN BOUGA
L'effet de la distance géographique sur la dynamique d'exportation des produits pétroliers du Niger | 195 |
| 16. | Ibrahima DIOUF & Akowanou Clément AHOUANDJINOU
Dialogue islamo-chrétien au service de la protection de l'environnement chez les sérères « saafi » à Popenguine (Sénégal). | 209 |
| 17. | Edith SAWADOGO, KARAMBIRI Bienvenue Lawankiléa Chantal Noumpoa, VALEA Françoise, GANSONRE Aïcha & DIPAMA Jean-Marie
Problématique de dégradation des ressources en eau de surface dans le bassin versant de Sourgou Burkina Faso | 223 |
| 18. | Abakar Ousmane ABDALLAH | |
-

	Organisation des examens et pratique de la tricherie le cas : de l'Ecole Normale Superieure de N'Djamena	235
19.	Koly FALL & Mamadou Aguibou DIALLO On leur a appris quelque chose, elles en ont fait autre chose ». De l'apprentissage à l'appropriation des pratiques de solidarité en Casamance (Sénégal)	275
20.	Augustin HOUNSI, Patrick HINNOU & Karl Martial NASSI Impact des mutuelles de nutrition sur la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans à Tori-Bossito	311
21.	Mamadou Demba BA, Amath Alioune COUNDOUL & René Ndimag DIOUF La transhumance et les conflits agropastoraux dans la commune de Labgar	323
22.	Birama DIOP Tradition et politique : La légitimation de l'Etat Africain par les croyances populaires	331
23.	Bambado BALDE Force et Résilience : Le rôle du Basket-ball féminin dans la promotion sociale au Sénégal	357
24.	Casimir MASHI NGUNZA, Pépé MINGA MAKOPO & Augustin NVULA NZENGELE Blocs petroliers du graben albertine : nerf de guerre ou piste de solution de paix durable à l'Est de la RDC ?	375
25.	Bolagbédé BANKATI & Fidèle BACYE Violences basees sur le genre dans l'espace digital au togo : etat des lieux,defis et approches d'adaptation	391
26.	Laré Batouth PENN L'intelligence economique : levier de developpementstrategique des activites d'elevage de pintades dans laregion des savanes au togo	405
27.	Ignace Yéby N'CHO & Etienne Marcel KOUDOU La retraite professionnelle : objet de représentations sociales chez les étudiants	427
28.	Silvère NGOUANDA MICKELLEY La fabrication du consentement populaire dans les déserts de l'action publique (DAP). Le cas du 2ème siège du département de la Lolo-Bouenguidi (Gabon)	453
29.	Edmond VII MBALLA ELANGA & Charly Clé BADJANG & kevine Tatiana CHEUFACK Crise sociopolitique et vulnérabilité des populations en contexte urbain : cas des déplacés internes de la crise anglophone dans la ville de Douala	465
30.	Kobli Patrice DADJE Dynamiques familiales et pratique des jeux de hasard et d'argent chez des adolescents ivoiriens	481
31.	Marcel GUIGMA & Madi GODO Le transhumanisme à l'épreuve des droits de l'homme	493
32.	Vicky VICTOIRE MUKE Quelques éléments et fonctions du patrimoine culturelimmatériel chez les lega de l'Est-RDC	507
33.	Aimé Norbert MELINGUI AYISSI Approche théorique du Développement local et économie de proximité dans la Commune d'OBALA	520



ANALYSE NEUROPSYCHOLINGUISTIQUE DU COMPORTEMENT VERBAL D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS EN SITUATION DE POLYHANDICAP : DE LA COMPRÉHENSION DES MÉCANISMES CÉRÉBRAUX À L'INTERPRÉTATION DES COMPÉTENCES COGNITIVES

Étapes de traitement de l'article

Date de soumission : 14 - 11 -2024

Date de retour d'instruction : 17 - 11 -2024

Date de publication : 12 - 12 - 2024

Sam Aristide NIAMKE

Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

sam.niamke@ubkou.edu.ci

&

Koffi Ibrahim AMADOU

Université de Bondoukou, Côte d'Ivoire

koffi.amadou@ubkou.edu.ci

Résumé : Le polyhandicap, terminologie parfois mal appréhendée, est un handicap grave engendré par une atteinte cérébrale précoce. Sa spécificité est qu'il s'agit d'une pathologie qui entraîne des perturbations motrices importantes et une déficience intellectuelle sévère à profonde. Les personnes qui en sont atteintes sont dépourvues de capacités à communiquer verbalement, à cause de leur retard mental prononcé. Toutefois, au cours d'une étude antérieure, nous avons relevé que les personnes en situation de polyhandicap ont la possibilité d'interagir au moyen d'une communication non verbale, assez atypique et multimodale. Dans une continuité scientifique et en vue de percevoir toute leur singularité, cette recherche se propose d'analyser les aptitudes d'interaction (comportement verbal) sur le plan neuropsycholinguistique, afin d'explorer davantage les potentialités résiduelles des personnes polyhandicapées. Les résultats de l'étude ont montré qu'en dépit de leur grande vulnérabilité mentale, les personnes en situation de polyhandicap dispose d'un certain fonctionnement cérébral qui sous-tend la présence et la manifestation de compétences cognitives préservées.

Mots clés : polyhandicap, neuropsycholinguistique, déficience intellectuelle, compétences cognitives

NEUROPSYCHOLINGUISTIC ANALYSIS OF THE VERBAL BEHAVIOUR OF CHILDREN AND ADOLESCENTS WITH MULTIPLE DISABILITIES: FROM UNDERSTANDING BRAIN MECHANISMS TO INTERPRETATION OF COGNITIVE SKILLS

Abstract : PIMD, a term that is sometimes poorly understood, is a severe disability resulting from early brain damage. Its defining characteristic is that it's a condition causing significant motor impairments and severe to profound intellectual disability. Individuals affected by PIMD lack the ability to communicate verbally due to their pronounced intellectual disability. However, in a previous study, we observed that individuals with PIMD have the capacity to interact through non-verbal communication that is rather atypical and multimodal. In a scientific continuation, and to fully understand their unique characteristics, this research aims to analyze interactional aptitudes (verbal behavior) on a neuropsycholinguistic level, in order to further explore the residual potential of individuals with PIMD. The study results demonstrated that, despite their significant mental

vulnerability, individuals with PIMD possess a certain level of cerebral functioning that underlies the presence and manifestation of preserved cognitive abilities.

Keywords : PIMD, neuropsycholinguistics, intellectual disability, cognitive skills

INTRODUCTION

L'homme se distingue certes par sa capacité à parler, mais outre l'acte de la parole qui est la partie visible de l'iceberg, il ne faut pas perdre de vue un système global. À la base, des mécanismes de perception et d'interprétation de stimuli orientent tout ce qui renvoie au langage. D'abord, les organes de sens (ouïe, vue, toucher, goûter et odorat) vont permettre de capter des informations. Une fois que ces informations sont perçues, elles sont ensuite transférées à la commande centrale (le cerveau) qui se charge de les analyser. Dès lors que la compréhension des indications est accomplie, il s'ensuit, enfin, l'exécution.

Dans l'optique de comprendre les paramètres sous-jacents qui régularisent le fonctionnement langagier, plusieurs disciplines scientifiques s'y sont intéressées. Au nombre de ces spécialités, il y a la neuropsycholinguistique. Il s'agit d'une science qui, d'une part, s'intéresse à la compréhension des mécanismes cérébraux qui sous-tendent les processus d'acquisition, d'installation et de développement du langage, ainsi que des autres fonctions cognitives. D'autre part, au-delà de l'appréciation du fonctionnement normal des aptitudes mentales (langage, mémoire, attention, raisonnement...), l'exploration des pathologies relatives à une altération du circuit cérébrale s'inscrit également dans le champ de la neuropsycholinguistique. Les actions de recherche, dans cette discipline, font suite à des découvertes antérieures. A titre d'exemples, nous pouvons citer le chirurgien et anthropologue français Paul Broca qui en 1865 fit cas d'une personne qui ne pouvait dire que "tan", après avoir été victime d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC). Des années après, précisément en 1874, à la suite de Broca, Karl Wernicke (neurologue autrichien) remarqua qu'une atteinte de la partie postérieure de l'hémisphère gauche (tiers postérieur de la première circonvolution temporale) engendrait des troubles de la compréhension de la parole.

En se basant sur l'interdépendance (scientifiquement démontrée à travers ces découvertes) qui se manifeste entre le cerveau et la cognition humaine (langage, intelligence...), le choix de réaliser une étude portant sur l'appréciation des facultés cognitives d'enfants et d'adolescents durement éprouvés mentalement a conduit à la rédaction de cet article. Cette contribution concerne spécifiquement des personnes en situation de polyhandicap. La notion de polyhandicap est une terminologie pathologique assez récente et qui prête souvent à confusion (Niamké et al., 2019). Après maints efforts de conceptualisations consensuelles, la définition et la spécificité de ce substantif mis en évidence sont relativement stables. De ce fait, on peut retenir que le polyhandicap est une « situation de vie spécifique d'une personne présentant un dysfonctionnement cérébral, précoce ou survenu en cours de développement ayant pour conséquence de graves perturbations à expressions multiples et évolutives de l'efficacité motrice, perceptive, cognitive et de la construction des relations avec l'environnement physique et humain » Ponsot & Boutin (2017, p.88).



A travers la définition ci-dessus évoquée, on se rend compte que le polyhandicap est loin d'être une simple somme de handicap. L'influence de toutes les diversités invalidantes agit sur le parcours de vie de la personne polyhandicapée, faisant d'elle quelqu'un de particulier. En effet, à cause de la multiplicité et de la complémentarité des déficiences, les personnes en situation de polyhandicap sont énormément limitées, dans l'usage de leurs capacités motrices et intellectuelles. Selon certains auteurs, le Quotient Intellectuel (QI) dans le polyhandicap est estimé être en dessous de 20 (Chard & Roulin, 2015). Dépossédées en grande partie de leur richesse mentale, les personnes polyhandicapées ont du mal à construire une communication verbale, tant sur le plan expressif que réceptif (maniement de l'information verbale altéré). Les rudiments spatio-temporels, de même que le raisonnement catégoriel (mise en relation des situations entre elles) sont difficilement accessibles. Devant toutes ces péripéties cognitives Nakken et Vlaskamp (2002) vont renchérir en précisant qu'aucun protocole standardisé n'est en mesure d'apprécier soigneusement le niveau intellectuel des personnes polyhandicapées. Toutefois, en dépit de leur souffrance mentale, il a été constaté que les polyhandicapés sont parfois capables d'interagir avec leur semblable, grâce à un mode de communication multimodale et très atypique. Dans la littérature, les recherches qui ont abordé la problématique du langage, dans la situation de polyhandicap, décrivent une communication non verbale. A cet effet, il est signifié que « malgré "leur incapacité verbale", les polyhandicapés utilisent d'autres canaux pour matérialiser des normes communicatives. [...] La réalisation d'une émission sonore, d'une expression faciale, d'une posture sont autant d'actes qui confirment l'existence d'une communication dans la situation de polyhandicap » Yago et al. (2019, p.306).

Au regard des précisions relatives à la particularité des personnes atteintes de polyhandicap, il émerge le problème de recherche qui se décline en l'appréciation des capacités neurocognitives résiduelles des polyhandicapés. De par la formulation de toutes ce problème, l'objectif visé est d'analyser les ressources neurocognitives dont disposent les polyhandicapés, dans une perspective neuropsycholinguistique. Les hypothèses rattachées à cet objectif sont que :

- En dépit d'une déficience intellectuelle sévère, les capacités cognitives des personnes en situation de polyhandicap peuvent être préservées ;
- Quoiqu'éprouvés mentalement, les polyhandicapés ont la possibilité d'accomplir des tâches qui requièrent un minimum de compétences cognitives ;

Le problème, l'objectifs et les hypothèses de la recherche étant énoncés, une méthodologie a été élaborée, afin de répondre aux différentes questions et vérifier les hypothèses.

1. Méthodologie de la recherche

Relativement à cette recherche, la stratégie méthodologique mise en place est constituée d'un cadre d'étude, d'un échantillonnage et des moyens de collecte d'informations.

1.1.Cadre d'étude

La présente étude s'est tenue en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, sur une période de deux (02) ans. Sur ces deux territoires, plusieurs centres médicaux et établissements spécialisés ont été sillonnés, afin de constituer notre population. En terre ivoirienne les investigations ont été effectuées, en ces lieux suivants : les services de Neuropédiatrie et de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) de Yopougon, le Centre de Guidance Infantile à l'Institut National de Santé Publique à Adjamé, les établissements spécialisés (la Page Blanche à Cocody, le Centre d'Eveil et de Stimulation des Enfants Handicapés à Yopougon et Don Orione de la commune de Bonoua). Au pays des hommes intègres, c'est au sein d'une ONG dénommée Fondation Internationale Tierno et Mariam (FITIMA) que nous avons été accueillis. Installée précisément à Ouagadougou, FITIMA œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie des enfants et adolescents en situation de handicap.

1.2. Echantillonnage

Sur le terrain, face à la diversité de handicaps rencontrés, nous avons pris pour référence la définition du polyhandicap, de sorte à répertorier les cas compatibles à l'étude. Ainsi, tous les enfants et les adolescents, atteints d'une lésion cérébrale congénitale ou acquise et âgés d'au moins trois ans et plus, ont été inclus. Par conséquent, les sujets sélectionnés doivent être totalement dépendant physiquement et ne disposer d'aucune ressource à développer un langage verbal (déficience intellectuelle marquée). Conformément à ces critères, la prospection engagée a permis de recenser en tout vingt et six (26) personnes en situation de polyhandicap. Malheureusement, tout ce groupe n'a pu être observé, durant l'étude. Sur ce total, ce sont treize (13) d'entre elles qui ont composé l'échantillon définitif. Pour ce qui est de l'autre partie, la caution des parents n'a pas été obtenue.

1.3. Collecte des données

Grâce à une méthode d'observation participante, l'ensemble des personnes sélectionnées a été évalué, à partir d'un protocole inspiré par le Profil de Compétences Cognitives du Jeune Polyhandicapé (P2CJP). Ce protocole binaire, basé sur l'observation, évalue les capacités communicationnelles et cognitives, à travers une échelle de réactivité et un profil de compétences cognitives. En tenant compte de sa spécificité et des réalités sociales de l'étude, des aménagements ont été adoptés. Demeurant uniquement dans l'esprit du P2CJP, des épreuves préétablis n'ont pas été proposés. Lors des observations préliminaires, en fonction de ce que chacun des sujets rendait comme actes, des mises en situation ont été systématiquement générées et harmonisées. A l'entame des entretiens formels, plusieurs séquences vidéo ont permis de recueillir un corpus.

2. Résultats

Tous les sujets sélectionnés n'ont pas été réactifs. Les résultats présentés concernent ceux qui ont pu être expressifs, suite à des consignes issues de certaines activités élaborées. Pour une question de confidentialité, les enfants et adolescents observés ont été identifiés par les chiffres allant de 1 à 13. Par ailleurs, les images illustratives extraites des vidéos ont été retirées de l'article, de sorte à préserver l'identité des sujets.



2.1. La désignation

L'identification d'objets et d'images a marqué l'activité. L'épreuve de désignation a débuté avec le sujet 5 (un petit garçon). Chez cet enfant, il a été remarqué qu'il a tendance à dire "hum-hum", pour signifier le "oui". Pour vérifier s'il y a réellement concordance entre "hum-hum" et "oui", deux objets (une cuillère et un téléphone) lui sont présentés. À chaque fois que les différents objets sont présentés à l'enfant, la question "tu connais ça ?" accompagnait notre geste. Comme on peut s'y attendre, la réponse fournie, par le jeune garçon est "hum-hum". Ne pouvant pas se contenter d'une simple vocalise, l'exercice s'est déroulé autrement. Puisque le sujet 5 prétend connaître la cuillère et le téléphone, ils sont placés à des endroits distincts. Successivement, les consignes "où est la cuillère ?" et "où est le téléphone ?" sont formulées. À travers le regard, l'enfant parvient à répondre correctement. Selon la nature de l'objet demandé, le sujet 5 oriente son regard, vers les emplacements correspondants. Demeurant dans la même dynamique, la distinction d'objets s'est prolongée et a impliqué d'autres sujets.

Cette fois-ci, ce sont les sujets 6, 8, 10 et 11 qui sont mis en évidence. Avec eux, la forme des consignes a subi une petite modification. En lieu et place du nom, c'est plutôt la fonction des items proposés qui est utilisée. Dans cette séquence, un gobelet, une assiette, une cuillère et un bol ont servi de supports. Les sujets mis en cause sont confrontés aux indications ci-contre : "qu'est-ce qu'on prend, pour boire de l'eau ?", "qu'est-ce qu'on prend, pour servir le riz ?" et "qu'est-ce que tu as pris, pour manger ce matin ?". Avant d'apporter les détails des réactions, il est bon de préciser que le sujet 8 ne comprend que le Moré¹. Lors de son évaluation, pour faciliter les échanges, sa grande sœur a assuré le rôle d'interprète.

À la question de savoir ce qui est utilisé pour consommer de l'eau, le choix des sujets 6 et 8 se fait sans ambiguïté. Sans aucune hésitation, ils posent la main sur le bon accessoire. À part ce qui renvoie à l'eau, il est ordonné aux sujets 8 et 10 de désigner ce qui peut contenir de la nourriture (le riz spécifiquement). Au détriment du gobelet, les personnes évaluées se saisissent de l'assiette. Continuellement, dans la même ambiance, c'est au tour du sujet 11 (une jeune fille) de dévoiler ses aptitudes. Un matin, à notre arrivée, en vue de créer une certaine familiarité, une petite discussion est entamée, avec la jeune fille. Lors des échanges, on lui demande si elle a déjà pris son petit déjeuner. L'interlocutrice essaie de répondre, par des sonorités non verbales peu accessibles. Pour mieux interpréter le fond de sa production, les objets ordinairement utilisés pour son alimentation sont exposés, devant elle. Après cette disposition, il est signifié, à la fille, d'indiquer ce avec quoi elle s'est nourrie. Alors qu'on s'attend à ce que le sujet 11 choisisse le bol, c'est plutôt la cuillère qui est son option. La réponse n'est pas mauvaise, pour autant. C'est peut-être la construction de l'énoncé qui a influencé et motivé la réaction obtenue. Par exemple, si nous avions dit "où on met ta nourriture ?", le choix du sujet 11 se serait peut-être fait autrement. Malheureusement cette manière de voir les choses n'a pas été explorée. Ce qu'il convient de retenir, jusqu'à maintenant, c'est que de façon directe ou indirecte, les sujets ont désigné

¹ Langue burkinabé

correctement ce qui leur a été proposé. En dehors des objets physiques, les exercices de désignation ont aussi concerné des images.

Les images d'un vélo et d'une voiture sont présentées au sujet 5. Celui-ci avait pour consigne de désigner une moto, à la vue des deux cartes. Suite à notre demande, on s'aperçoit que le sujet 5 porte son attention sur notre personne, au lieu de se focaliser sur les images qui lui sont tendues. Son attitude est parfaitement compréhensible. En effet, puisque l'élément demandé ne figure pas parmi les différents supports, le garçon est resté à nous fixer. Par ce geste, le sujet 5 veut sûrement exprimer qu'aucune des images soumises n'est en lien avec l'instruction laissée. Pour en être situé, confronté encore aux mêmes images (vélo et voiture), cette fois, le jeune garçon est appelé à traiter ces consignes : "où est la voiture ?", "où est le vélo ?". Dans la vidéo source, dès l'énonciation des questions, en guise de réponse, qu'il s'agisse soit de la voiture ou soit du vélo, on remarque que le sujet 5 visualise toujours la bonne image. Aussi bien que le sujet 5, les images d'un vélo et d'une chaussure sont positionnées devant le sujet 10. On l'interroge, en ces termes : "entre les deux, tu vois une moto ?". D'un mouvement de la tête, l'adolescente répond négativement. Face à sa certitude, la consigne est reformulée. Cette fois, on lui demande d'identifier ce qui ressemble à une moto. Cela ne semble aucunement être une tâche compliquée. Le sujet 10 manifeste clairement son idée. Le vélo, qui dans la forme s'apparente à une moto, est logiquement choisi. Quelle que soit la construction des consignes, jusque-là les sujets observés ont parfaitement réussi aux différentes épreuves. Hormis les objets et les images simples, en ayant recours à des dessins relatifs à des actions, le niveau de l'activité de désignation est un peu rehaussé.

Des planches d'images qui se rapportent aux actions de dormir, de se brosser les dents et de se laver sont proposées au sujet 3. Ce type de matériau a été sélectionné, pour une raison précise. De même que le sujet 5, ce petit garçon essaie de symboliser le "oui" et le "non". Il le fait, par un mouvement de la tête. Le jour de cet entretien, à notre arrivée au domicile du sujet 3, avant toute chose, au préalable, il y a eu un moment d'échange. Au cours de cet instant, un lot de questions est adressé à l'enfant. Elles s'articulent ainsi : "tu as bien dormi ?", "tu t'es brossé les dents ?", "tu t'es lavé ?". À toutes ces interrogations, l'enfant répond, en faisant non de la tête. Étonné de cette négation généralisée, le souci de savoir si le garçon maîtrise la portée des demandes s'empare de notre esprit. Par conséquent, les différentes sollicitations sont traduites en images. Dès lors que le sujet 3 est en présence des différentes fiches, on lui dicte ceci : "entre les deux, où est dormir ?" et "entre les deux, qui est en train de se brosser ?". Malgré ses incoordinations motrices, le sujet 3 s'évertue à la tâche et fournit les bonnes réponses. Le jeune garçon indexe, à chaque fois le bon élément. Stupéfaits, on se renseigne, auprès de la tante de l'enfant (informatrice), pour se rassurer que son protégé ait dit vrai ou faux, lorsqu'il a répondu "non" aux différentes demandes. Celle-ci confirme qu'effectivement les dires de l'enfant sont avérés. Le sujet 3 ne s'était ni lavé, ni brossé les dents, avant notre présence. Il est évident que les divers exercices réalisés sont significatifs. En plus de révéler la capacité d'appariement entre les notions entendues et leur représentation (objets ou images), les quelques activités menées



dévoilent de réelles aptitudes de compréhension. Outre toutes ces illustrations, des faits en rapport avec l'exécution d'une tâche ont été enregistrés.

2.2. Exécution de tâches

Tel que libellé, ce sous-titre renvoie à l'accomplissement d'un effort personnel, sur consigne ou non. Le sujet 10 possède un téléphone qui lui permet de regarder des bandes dessinées. Sa mère le pose très souvent sur les pieds de l'adolescente, pour qu'elle puisse se distraire. Le jour de la capture de la scène mise en évidence, quand nous sommes arrivés, le sujet 10 était en possession de son téléphone. Après un court moment d'échanges amicaux, place est faite au travail. Pour cela, il est signifié à la jeune fille que l'appareil doit être mis de côté. Sur ce le sujet 10 est prié de déplacer ce qu'il a sur les jambes. Sans pour autant intervenir personnellement, dans l'application de cette recommandation, une petite contribution a tout de même été apportée. À la question de savoir où est ce qu'elle compte déposer le téléphone, à l'aide de son bras, la demoiselle indique une table qui se trouve à quelques pas. On comprend, alors, que c'est en ce lieu que notre interlocutrice souhaite transférer l'objet. Dans la continuité, alors qu'on s'attend à ce que la jeune fille achève ses actes, celle-ci ne cesse pas de regarder le nouvel emplacement désigné. La sentant embêtée, en ces termes, la question suivante est posée : "la table est loin de toi ?" À l'entente de ces propos, un "oui" de la tête est esquissé. Conscient des difficultés motrices du sujet 10, il a été fait en sorte que la table soit plus accessible. Suite à ce coup de main, sans plus attendre, le sujet 10 se saisit immédiatement du téléphone, pour le transposer sur la table. En dehors des consignes laissées directement, il est arrivé des instants où certains sujets ont soudainement réalisé des tâches, à travers des comportements révélateurs. À titre illustratif, des actes produits par les sujets 10 et 11 sont exploités. En ce qui concerne le sujet 10, une fois encore, il dispose de son téléphone. En lieu et place de le poser ailleurs, cette fois-ci, le sujet 10 reçoit la consigne de nous le remettre. Sur le champ, l'adolescente s'exécute, en essayant de récupérer l'objet réclamé. Dans son élan, le téléphone de sa mère s'est subitement mis à sonner. Le sujet 10 sursoit à son action et se penche aussitôt, pour alerter sa mère. Cette dernière qui se trouve dans la cuisine (à l'arrière) est activement interpellée, à travers des émissions vocales. Usant de ce qu'elle a comme aptitude, la jeune fille s'emploie ainsi à passer une information.

À quelques détails près, le sujet 11 a eu pareil agissement que son devancier. Pendant qu'un exercice de désignation était en train d'être effectué, la génitrice du sujet 11 qui était absente revenait à la maison. À son arrivée, celle-ci klaxonne, pour signaler son retour. Dès que sa fille a eu ouïe du klaxon, elle abandonne ce qui l'occupe et commence à se mouvoir vigoureusement et à émettre des cris. Par son attitude, elle tient à faire comprendre que sa mère est revenue et qu'il faut qu'on lui ouvre l'accès au garage. Quand la dame a rejoint le domicile et que la scène lui a été racontée, elle soutient que c'est l'une des particularités de la jeune fille. Malgré ses énormes incapacités, que ce soit la mère ou le père, à travers le bruit de la voiture, le sujet 11 devine la venue de quelqu'un. De surcroît ses cris mêlés aux gesticulations attirent le personnel de maison, lorsqu'il met du temps à percevoir l'alerte produite par le véhicule. La dernière réaction commentée et d'ailleurs toutes celles qui précèdent ne sont pas insignifiantes. Quelles analyses pouvons-nous donc en faire ?

3. Analyses

Vu que cette étude porte sur l'appréciation des aptitudes mentales de personnes atteintes de déficience intellectuelle sévère, par rapport aux faits transcrits, une double analyse est faite. Il s'agit de présenter une analyse neuropsycholinguistique et une autre concernant le niveau cognitif.

3.1. Analyse neuropsycholinguistique

Chevrie-Muller (2007) et Delahaie (2009) sont d'accord que la réception d'un message oral est supportée par trois niveaux de traitement. Selon eux, on distingue :

- le **niveau primaire** qui assure le relais entre le point d'entrée périphérique (l'oreille) et la zone centrale. Les stimuli auditifs sont détectés, puis transférés vers la commande centrale (la sensation sonore parvient au cerveau) ;
- le **niveau secondaire** qui se charge du système d'intégration gnosique. Il s'agit tout simplement du niveau de reconnaissance de la sensation perçue ;
- le **niveau tertiaire** qui pilote les opérations intellectuelles langagières. Il recouvre le maniement de l'information auditivo-verbale qui implique « le décodage phonologique, l'analyse morphosyntaxique, la reconnaissance des mots, l'accès au sens et la prise en compte du contexte » Doutré-Matray & Megard-Pirou (2012, p.10).

Au regard des données rapportées, il est clair qu'il en ressort les caractéristiques déterminées par Chevrie-Muller et Delahaie. Les niveaux primaire, secondaire et tertiaire sont hautement ostensibles, dans les attitudes des personnes polyhandicapées évaluées. De par la séquence des exercices de désignation et de la réalisation de tâche particulière, on s'aperçoit que les consignes entendues sont non seulement reconnues, mais aussi décryptées avec aisance. Au cours des évaluations, les propos émis çà et là auraient pu être saisis auditivement, sans que des réactions ne s'en suivent. Par contre si des instructions telles que "où est la cuillère", "où est le vélo" sont idéalement exécutées, il est alors irréfutable que le parcours neuropsycholinguistique a su être emprunté. Dans toutes les actions déclenchées par des directives strictes, plusieurs éléments fondamentaux se déclinent : la captation auditive, la récupération centrale, la reconnaissance des mots et la déduction syntaxique. On remarque que, depuis la réception périphérique, le trajet est respecté jusqu'au traitement sémantico-pragmatique. Une fois ce palier atteint, vu la particularité des sujets, la programmation des gestes de la parole fait défaut. Toutefois, bien que les personnes polyhandicapées ne soient pas pourvues d'une aptitude à verbaliser, leurs organes phono-articulatoires sont tout de même réactifs. En remplacement des mots, des émissions vocales (non verbales) significatives s'échappent de la cavité bucco-phonatoire et elles sont en adéquation avec les énoncés perçus.

Le modèle neuropsycholinguistique, ayant servi de support, s'applique certes à la réception, l'interprétation, la programmation et la production du langage oral. Mais ce principe ne saurait être restrictif. Étant donné que la transmission d'une information ne se fait pas exclusivement par voie orale, la norme neuropsycholinguistique peut



très bien s'appliquer à d'autres situations. Dès lors qu'un stimulus sensoriel est porteur de sens et qu'il induit une manœuvre mentale, il est tout à fait possible d'en extraire des corrélations d'ordre neuropsycholinguistique. C'est dans ce sens que Delahaie (2009) soutient qu'au même titre que le langage oral, la réception et la compréhension du langage écrit sont endossées par des aires visuelles dites primaire, secondaire et tertiaire. Il revient à ces aires d'assurer des étapes de traitement similaire à celles du langage oral.

En adaptant cette logique au contexte d'étude, des concordances ont été établies. Pour en avoir une idée nette, les exemples du klaxon et de la sonnerie du téléphone ont été exploités. Tout comme le langage écrit, chacun de ces épisodes ne sont pas produits oralement, alors qu'ils reflètent tous des informations qu'il faut décoder et y répondre en fonction. Par le klaxon et la sonnerie du téléphone, on sait que communément ils représentent des avertisseurs sonores. À leur entente, il est impératif de réagir instantanément. Dans le cadre de cette recherche, les indications suivantes peuvent être rattachées, au klaxon et au téléphone : la voiture qui klaxonne renvoie à l'arrivée d'une personne ; le téléphone (appartenant à quelqu'un qui n'est pas proche) qui sonne indique qu'on doit le récupérer. Si bien reçus et remarquablement interprétés, les divers renseignements induits par les effets sonores évoqués favorisent des répliques (sursauts et cris d'interpellation) assez logiques et adaptées aux circonstances. Devant la production rationnelle des sujets, on peut prétendre que la substance des modalités sonores diffusées est récupérée par l'aire auditive primaire, acheminée vers l'aire auditive secondaire et adressée à l'aire auditive tertiaire.

Le rapprochement opéré entre modèle neuropsycholinguistique et particularité comportementale des personnes polyhandicapées montre que le système mental des sujets n'est pas totalement inopérant. Si les aires dites auditives et visuelles sont fonctionnelles, il va sans dire qu'elles n'agissent pas seules. Vu les interconnexions cérébrales, il y a forcément d'autres implications, notamment cognitives.

3.2. Analyse du niveau de cognition

Malgré les énormes perturbations, la logique neuropsycholinguistique qui met en évidence la prise de conscience, l'analyse et l'interprétation des stimuli sensoriels fait état d'une plausible activité cognitive. Plusieurs indices orientent vers une identification de certaines fonctions supérieures. Par rapport aux diverses réactions, les compétences cognitives suivantes peuvent être mises en valeur.

3.2.1. Compétence gnosique

La gnosie est tout de suite pointée du doigt, à cause des nombreuses situations de reconnaissance. Sachant que cette faculté est associée aux potentialités distinctives, sans son apport il aurait été vraiment difficile de faire de nettes différenciations. Dans des contextes assez variés, on note que la plupart des sujets parviennent à dissocier des objets et des images. À partir du moment où une nuance est opérée entre tous ces éléments distincts, il est alors juste de dire que c'est bien parce que chaque entité est connue. Sinon, comment serait-il possible de faire un bon appariement entre signifiant et signifié ? Après avoir vu, entendu, touché et senti, c'est la capacité à discerner qui permet de s'assurer de la nature des sensations. D'ailleurs, quand on exploite à nouveau le circuit neuropsycholinguistique, on voit que l'extraction du suc d'une

production passe forcément par une identification formelle de ses composantes. Ce procédé est également valable pour entreprendre tous types de caractérisations spécifiques.

3.2.2. Compétence mnésique

La mémoire et la gnose partagent des liens étroits. Lorsque tous les contours d'une indication sensorielle sont saisis, ceux-ci partent se loger au sein du patrimoine mnésique. Ils sont convoqués, à chaque fois que le besoin se fait sentir. Sur cette base, il est certain que les sujets polyhandicapés disposent d'une ressource qui leur permet de conserver et retrouver mentalement des informations nécessaires. La réalisation des épreuves de désignation cache des aptitudes mnésiques. Les sujets sont capables de désigner, parce qu'ils connaissent ce à quoi ils sont confrontés. Et la bonne notion des différents supports provient forcément d'une acquisition et d'un stockage de rudiments adéquats. En analysant les productions des sujets, il ne serait pas erroné de rattacher la mémoire de travail aux exercices de désignation. La résolution des tests susmentionnés contraint les exécutants à réagir de façon réfléchie et spontanée, face à une situation donnée. Pour ce faire, il faut sélectionner consciencieusement des informations justes, parmi une constellation de connaissances. À ce niveau, les divers constituants de la mémoire de travail entrent en jeu. D'abord, l'administrateur central gère efficacement les consignes formulées. Grâce à son intervention les sujets parviennent à comprendre le fond de la tâche qu'ils doivent accomplir. Ensuite, après cette étape, il survient l'activation de la boucle phonologique. En usant du stock phonologique et de la boucle de récapitulation, non seulement, les sujets conservent temporairement ce qu'ils ont perçu comme consigne, mais en outre ils récupèrent admirablement ce qui correspond à chacune des instructions. Enfin, lors de la passation du test, compte tenu de la variété des éléments à désigner, il y a eu l'apport du calepin visuo-spatial. Les sujets s'en sont servi pour repérer mentalement des informations typiques (formes des objets, disposition spatiale, nature des images...) concernant l'ensemble des items à identifier. Pour ce qui est de la distinction des objets, il ne faut pas omettre l'appui des habiletés visuo-perceptives. Puisqu'elles ont en charge une discrimination spécifique, ce sont elles qui ont assuré la liaison entre appréhension visuelle et culture mnésique. Avec la participation des fonctions visuo-perceptives, les sujets ont pu déterminer la particularité des objets et les rattacher aux connaissances enfouies dans la mémoire.

Les explications en rapport avec la mémoire de travail soutiennent quelque part l'argumentation relative au volet neuropsycholinguistique. On remarque que les productions verbales (consignes) émises par un tiers sont tout à fait accessibles (dans une certaine mesure) aux personnes polyhandicapées et que celles-ci sont capables de construire des réflexions logiques et déductives. En parlant de capacités déductives, on relève des prédispositions qui incombent aux fonctions exécutives.

3.2.3. Compétence exécutive

Dans l'architecture organisationnelle des fonctions supérieures, l'exécutif est le canal qui facilite des attitudes orientées vers l'accomplissement d'un but. Au cours du temps



d'observation, des réactions qui sont du ressort du mécanisme exécutif ont été recensées. Afin de mieux apprécier cet angle, revenons sur les réactions engendrées par la sonnerie du téléphone et du klaxon. À travers leurs gestes, les sujets concernés (sujets 10 et 11) tentent d'atteindre un ultime but, en assurant le traitement séquentiel d'une situation. Ils s'emploient à attirer l'attention d'autrui, par rapport à une circonstance donnée. Pour parvenir à leur fin, ils crient, gesticulent et s'orientent vers des cibles précises. La réalisation de ces enchaînements corporels possède certes la qualité d'une fonction exécutive, mais il a fallu la coopération d'autres fonctions, pour la rendre effective. En effet, si les sujets n'avaient pas saisi la portée des différentes formes sonores, jamais ils n'auraient pu adopter le comportement approprié. Le fait de savoir que le téléphone appartient à une personne précise, et non à une autre, met en avant la présence d'une gnosie. C'est la même capacité gnosique qui permet de reconnaître que le klaxon provient d'un véhicule. D'une manière raisonnée, suite à la reconnaissance subite de la sonnerie et du klaxon, sans délai, les sujets s'appliquent à effectuer ce qui est conséquent. D'un côté, on réclame le propriétaire du téléphone, tandis que d'un autre côté on alerte quelqu'un pour l'ouverture de la porte d'entrée. Ces actes relèvent de la mémoire de travail qui est tutrice de la faculté de raisonnement et qui par ailleurs fait partie des fonctions exécutives métacognitives.

3.2.4. Compétence attentionnelle

Le volet concernant les fonctions exécutives a fait état d'une faculté attentionnelle. À ce niveau, d'un point de vue simpliste, nous croyons que si les sujets manquaient d'attention, il leur aurait été vraiment laborieux d'afficher certains comportements, de mener des activités et de suivre les consignes. Au cours du test de désignation, par exemple, il est évident que sans aucune attention, les sujets auraient eu maille à partir avec les épreuves. C'est vrai que les sujets ont fait appel à des fonctions comme la gnosie et la mémoire de travail, pour discriminer plusieurs choses. Mais il a prévalu une concentration qui a permis une prise de conscience des différents supports proposés. Par ailleurs, en s'appuyant sur les deux systèmes interactifs des mécanismes de l'attention, certaines scènes répertoriées sont des résultantes d'une attention exogène. Dans les épisodes de la sonnerie du téléphone et du klaxon, alors qu'initialement les sujets sont déjà soumis à des occupations, instinctivement ils portent leur attention sur des événements extérieurs. Les sujets 10 et 11 sont parvenus à apprécier et interpréter des codes qui se produisent soudainement. Entre l'exécution d'une tâche donnée et la réalisation d'un exercice de désignation, les sujets 10 et 11 détournent leur attention sur des faits inattendus (sonnerie du téléphone et klaxon). Ils interrompent brièvement les activités qui les occupent, pour réagir à des indications étrangères et d'une toute autre nature.

Outre l'attention exogène, il y a une réaction qui est le fruit d'une attention sélective visuo-spatiale. Sachant que ce type d'attention est sollicité, pour le repérage d'un stimulus-cible (dans l'inspection d'un espace), le sujet 10 en a fait usage, en restant centré sur un espace. En effet, celui-ci a parfaitement utilisé son attention sélective visuo-spatiale, quand il lui a été demandé de déplacer le téléphone posé sur ses jambes. Après avoir scruté son espace, la jeune fille décide de prendre une table (quelque peu éloignée) comme nouvel emplacement. Pour faire part de sa volonté et vu

l'impossibilité de verbaliser, le sujet 10 ne s'arrête plus de fixer soigneusement le lieu qui s'apprête à accueillir le téléphone. Avec ces explications complémentaires, on comprend qu'en fonction du contexte, les sujets polyhandicapés sont capables de développer le type d'attention qui convient.

4. Discussion

Le mode d'interaction assez atypique adopté par les personnes en situation de polyhandicap n'a pas échappé aux scientifiques qui tentent jour après jour de cerner toute la particularité liée à une déficience intellectuelle sévère. En fonction des compétences préservées (dans certains cas), il est aujourd'hui question de la notion d'apprentissage. Mais du point de vue de la Haute Autorité de la Santé (2020) et de Petitpierre (2017), on ne peut parler de développement des facultés, en faisant fi de la cognition. Nous partageons cette vision, pour la simple raison que si les actes de communication enregistrés sont l'effet d'un ressenti personnel ou d'un besoin particulier, alors on ne peut pas les dissocier d'une activité mentale. Au niveau cognitif, cette présente étude peut être considérée comme une plus-value qui vient réellement confirmer la présence de quelques potentialités mentales sauvegardées. Dans un contexte d'étude où l'accompagnement des enfants polyhandicapés est encore rudimentaire, nous avons pu découvrir la valeur intrinsèque de ces personnes qui ont mis en avant des compétences gnosiques, mnésiques, exécutives et attentionnelles.

Considérant donc que les actes produits par certaines personnes atteintes de polyhandicap ne relèvent pas du hasard et qu'ils émanent d'une activité mentale présente, nous pensons qu'il faut recadrer les détails qui les caractérisent. Dans la situation de polyhandicap, au lieu d'insister sur une déficience intellectuelle sévère ou profonde, il serait bienséant d'adopter une révision en ces termes : le polyhandicap renvoie à des personnes victimes d'un dysfonctionnement cérébral précoce ou survenu en cours de développement qui engendre une déficience motrice importante et un niveau intellectuel relativement perturbé. De façon sous-entendue, on pourra ainsi faire une place aux possibles compétences cognitives préservées.

CONCLUSION

Dans un milieu social où les personnes handicapées sont acceptées péniblement, il a été décidé de mener des investigations scientifiques, à l'endroit d'enfants et d'adolescents polyhandicapés qui manquent d'un accompagnement adapté jusqu'à présent. Difficilement compris, du fait de leur apparence mise à mal par de sérieuses affections, ces personnes sont rabaissées à un niveau moindre. Elles sont étiquetées par des préjugés, selon lesquels aucune action ne peut être entreprise avec elles. Loin de se laisser emporter par des a priori, en tant que scientifique, nous avons pris sur nous d'en savoir davantage sur ces personnes qui méritent également de vivre des jours heureux. De façon objective, le principe adopté a été de comprendre ce qui caractérise le mieux toute personne, c'est-à-dire sa manière de penser et de se comporter. Pour des êtres qualifiés de déficients intellectuels, nous avons pensé que l'accès à leur personnalité pourrait favoriser une meilleure vision les concernant.



C'est ainsi que, pour atteindre cet objectif, plusieurs considérations ont été avancées. D'une part, il a été formulé que le système cognitif des personnes polyhandicapées est quelque peu préservé, malgré leur déficit mental important. D'autre part, il a été admis que les sujets en situation de polyhandicap sont capables de réagir avec logique et précision. À partir d'une observation participante, nous nous sommes employés à vérifier les différentes hypothèses émises. Au cours desdites observations, des constatations multiples ont été enregistrées. Nous avons découvert qu'une personne en situation de polyhandicap perçoit son environnement et arrive à adopter un mode d'interaction, malgré tous les déficits auxquels elle est sujette. Qui plus est, lorsque les remarques ont été amplement analysées et comparées à des réactions qui se seraient produites normalement, il en est ressorti des substrats cognitifs communs à tous les hommes. Certes les polyhandicapés n'ont pas les moyens de verbaliser, mais il leur arrive de mémoriser, de raisonner, d'être attentif, de reconnaître. Sachant que dans la constitution humaine, ces compétences sont supportées par la cognition, nous pouvons donc affirmer que chez les polyhandicapés, il existe une efficacité des fonctions supérieures. Dans la mesure du possible, le cerveau des sujets évalués demeure fonctionnel.

Références bibliographiques

CHARD MéliSSa, ROULIN Jean-Luc, 2015, Vers une meilleure compréhension du fonctionnement cognitif des personnes polyhandicapées, Revue francophone de la déficience intellectuelle, volume 26, pp. 29-44

CHEVRIE-MULLER Claude, NARBONA Juan, 2007, Le langage de l'enfant. Aspects normaux et pathologiques, Issy-les-Moulineaux, Elsevier Masson,

DELAHAIE Marc, 2009, L'évolution du langage de l'enfant. De la difficulté au trouble. Guide ressources pour les professionnels, Saint-Denis, Inpes

DOUTRE-MATRAY Marie-Pascale, MEGARD-PIROU Corinne, 2012, Etude de la perception de la parole dans la parole concurrente chez des enfants âgés de 5 à 8 ans présentant un trouble phonologique, Mémoire présenté pour l'obtention du certificat de capacité d'orthophoniste, Université Claude Bernard, Lyon, Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation

HAS, 2020, L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité. (En ligne), consulté le 11/05/2021 URL : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-11/polyhandicap_argumentaire_vdef.pdf

NAKKEN Han, VLASKAMP Carla, 2002, Joining forces: Supporting individuals with Profound Multiple Learning Disabilities, Tizard Learning Disability Review, Volume 7, numéro 3, pp 10-15

NIAMKE Sam Aristide, AMADOU Koffi Ibrahim, EHOUSSOU Gnamien Yao Sabine, 2019, Le polyhandicap : appréciation amalgamée d'une terminologie pathologique, Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique (CIRL), numéro 45, pp. 163-176

PETIPIERRE Geneviève, 2017, La personne polyhandicapée, son développement et ses apprentissages, La personne polyhandicapé : la connaître, l'accompagner et la soigner, CAMBERLEIN Philippe, PONSOT Gérard (dir), Malakoff, Dunod, pp 249-260

PONSOT Gérard, BOUTIN Anne-Marie, 2017, Le polyhandicap : une situation particulière de handicap, La personne polyhandicapé : la connaître, l'accompagner et la soigner, CAMBERLEIN Philippe, PONSOT Gérard (dir), Malakoff, Dunod, pp 87-102

YAGO Zakaria, GNAGBEU Lawa Privat, NIAMKE Sam Aristide, 2019, La communication dans les handicaps graves avec déficience intellectuelle sévère : étude de cas d'enfants polyhandicapés, Korian-téré, numéro 3, pp 295-306.